



Association « Penser ensemble le travail »
15 ter avenue des Tilleuls - 94 140 Alfortville
Contact : penserensemble@free.fr – Site internet : www.pelt.fr

LE TRAVAIL : AFFAIRE DE TOUS

*Les 1ères Rencontres Pluridisciplinaires organisées
par les psychologues du travail de l'association Penser ensemble le travail
Vendredi 6 décembre 2013, FIAP 30 rue Canabis, 75014 Paris
Le texte ci-après est celui présenté oralement pendant les rencontres*

Atelier 4 : Nouvelles formes de la demande sociale : quelles actions pour quel travail ?

Quelles actions pour quel travail ?, Claude Crestani

Nos collègues ont mis en visibilité la multiplication des interventions et des dispositifs en réponse à la dégradation inédite des situations de travail.

Nous pensons que celle-ci est, en partie, le résultat du délitement de la fonction symbolique de la loi.

Depuis de nombreuses d'années, nous sommes témoin d'une surenchère de prescription : obligation d'évaluation des risques dans le Document Unique, du stress, des RPS, recours au droit d'expertise par les CHSCT, mutation des services de santé, loi sur le harcèlement moral.

Nous constatons, également, un accroissement des accords interprofessionnels.

Ainsi, des derniers Accords Nationaux Interprofessionnels sur la mobilité et la qualité de la vie au travail.

Le réglementaire supplante l'esprit des lois qui n'a plus valeur de socialisation. La fonction symbolique et « instituante » des lois, sa promesse de « contenant social » se délitent.

La prévention des RPS n'est-elle pas une tentative d'actions dans ces zones de nondroit et de délitement du lien social ? Ne serions-nous pas témoin, nous professionnels, de l'émergence d'un autre ordre social où disparaissent les espaces démocratiques ?

Malgré cet arsenal législatif, peu sanctionnant, nous assistons à la recrudescence d'une demande sociale qui se présente prioritairement sous la forme d'une demande de soutien individuel.

Ce processus de désinstitutionalisation favorise le système marchand La délégation au secteur marchand des questions sociales et politiques présentent dans les situations

dégradées du travail engendre un foisonnement d'offres et de modalités d'interventions, qui se diffusent dans un système opaque, et très concurrentiel : outplacers, tickets psy, coaching, gestion du stress, cabinets d'expertise.

Nous sommes dans l'ère de la sous-traitance et de l'externalisation de la question du travail tant dans la commande sociale que dans les réponses proposées.

Cette atomisation des dispositifs d'intervention construit de la confusion et par retournement, prend le risque de déconstruire le sens et le pouvoir de nos actions.

Nous assistons, quelque peu impuissant, à la psychologisation des questions politiques.

On diserte, on classe, on catégorise les RPS au lieu d'interpeller la dégradation du sens et des conditions de travail. La psychologisation des milieux du travail entrave le questionnement politique lié à son organisation en individualisant le mal-être et en interdisant ses perspectives émancipatrices.

Une des réponses apportée à ces demandes sociales par des prestataires en psychologie est la mise en place de curseur ou d'indicateurs de la qualité de vie, du bien-être au travail. Dans certaines situations, ces derniers n'ont pas ou ne peuvent pas avoir accès réellement au terrain, sont éloignés des CHSCT et des IRP. Les effets peuvent être désastreux sur les personnes provoquant encore plus de ressentiment, plus de repli sur soi et de souffrance.

Par effet de miroir, nous constatons, des formes de précarisation, d'état d'épuisement chez certains confrères psychologues ou d'experts CHSCT en proie à un travail répétitif sous contrainte de temps. Cette situation nous impose, pensons-nous, d'interroger le sens de notre travail et nos modalités d'intervention.